



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 05 février 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par Delfina De Magalhaes
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

à

Conseil Régional de Lorraine - Maison de la
Région
Commission Locale de l'Eau
SAGE Bassin ferrifère
Place Gabriel Hocquart
CS 810004
57036 Metz Cedex 1

Objet : Gestion des eaux pluviales – Création d'un lotissement au lieu dit «Le Vert Coteau» à
Entrange – Dossier de déclaration n° 57-2018-00528

PJ : Récépissé de déclaration - Courrier de notification
Dossier de déclaration
Fiche descriptive

Ref : DDM\EP\ENTRANGE\ENTRANGE- Le Vert Coteau - Déclaration EP\2019-02-LE VERT COTEAU
ENTRANGE -D 57-2018-00528 CLE

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du « récépissé de déclaration » en date du 07 décembre 2018 ;
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- une fiche descriptive du projet ;
- une copie de la décision en date du 05 février 2019 adressée à NEXITY Foncier Conseil

SNC concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'un lotissement au lieu dit «Le Vert Coteau» à Entrange**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour par mes soins, à Monsieur le Maire
d'Entrange.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'unité Police de l'Eau,


Valérie ANTOINE-POTIER